

EMI Music assigné par un guitariste belge

Publié le 19-02-2006 à 00h00

Profitez de toute l'actualité sportive de DH Les Sports - pendant 1 an à moitié prix !



Francis Goya, musicien liégeois, accuse la maison de disques d'avoir sorti un album compilation sans son autorisation

BRUXELLES Le guitariste belge Francis Goya assigne en justice l'entreprise EMI Music Netherlands pour contrefaçon de ses productions d'oeuvres musicales. Le musicien accuse EMI d'avoir sorti un album compilation en avril 2003 sans son autorisation. La citation a été déposée devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. Francis Goya dénonce notamment le comportement d'EMI qu'il juge scandaleux.

EMI aurait repris sur un album des titres d'un master *Emotions* dont Francis Goya possède les droits de production, de distribution et d'interprète. En 2002, EMI Music Holland avait contacté le guitariste et avait déclaré envisager la distribution de l'album. Le guitariste avait remis une copie des oeuvres et n'avait plus été recontacté.

Le 13 mars 2003, EMI avait sorti, sans son accord, un album/compilation intitulé *The Francis Goya orchestra klassieke droommelodieën* reprenant les morceaux d' *Emotions* et l'avait distribué dans différents pays, dont les Pays-Bas, la Belgique et la République tchèque.

Francis Goya déclare n'avoir signé aucun contrat et ne pas avoir été consulté avant la sortie de l'album. Il n'a d'ailleurs reçu aucune rémunération.

Guitariste de renommée internationale, Francis Goya est né à Liège le 16 mai 1946. En 1975, il enregistre son premier 45T solo (*Nostalgia*) qui grimpera dans tous les hit-parades. Il a, entre autres, accompagné Demis Roussos et enregistré un CD avec Richard Clayderman en 1998. Il a aussi dirigé l'orchestre de l'Eurovision à deux reprises en 1991 et 1993. Il remporte notamment un grand succès en Europe de l'Est.

© La Dernière Heure 2006

